

Europe : la fin de l'utopie de l'« Europe sans frontières » – Mutations de la sécurité européenne dans un ordre mondial multipolaire

Posted on juin 4, 2026 by Shizneider BAPTISTE

Résumé exécutif

L'Union européenne traverse une transformation profonde de sa conception de la sécurité. Abandonnant progressivement l'idéal post-guerre froide d'une « Europe sans frontières » fondée sur le désarmement et l'ouverture, l'UE se réoriente désormais vers une « forte Europe » caractérisée par le renforcement massif des capacités militaires, le contrôle rigoureux des flux migratoires et l'extension des frontières de sécurité au-delà de son territoire géographique. Cet article analyse les causes, les manifestations et les implications stratégiques de ce changement de paradigme, en examinant les tensions entre souveraineté nationale et solidarité européenne, ainsi que la capacité de l'Europe à devenir une puissance militaire crédible tout en préservant son projet normatif fondé sur le droit international.

Introduction : la fin d'un paradigme historique

Depuis la fin de la Guerre froide, l'Union européenne s'est construite sur un récit fondamental : l'idée qu'une intégration économique profonde, la suppression des frontières intérieures et le désarmement progressif conduiraient inévitablement à une paix durable sur le continent européen. Ce projet, hérité des traumatismes des deux guerres mondiales et porté par les pères fondateurs de l'Europe, reposait sur une conviction libérale-institutionnaliste selon laquelle l'interdépendance économique et l'intégration normative rendraient la guerre non seulement impensable, mais impossible. L'« Europe sans frontières », cristallisée par les accords de Schengen et la création du marché unique, incarnait cette utopie pacificatrice. Elle exprimait une vision du monde où la sécurité ne serait plus assurée par la force militaire, mais par la convergence des intérêts économiques, la

Europe : la fin de l'utopie de l'« Europe sans frontières » – Mutations de la sécurité européenne dans un ordre mondial multipolaire

protection des droits fondamentaux et la gouvernance multilatérale fondée sur le droit international. Or, depuis le milieu des années 2010, et surtout après l'invasion de l'Ukraine par la Russie en février 2022, ce paradigme s'effondre. L'Europe traverse aujourd'hui une mutation stratégique profonde qui remet en cause les fondements mêmes de son identité sécuritaire. Là où l'UE se présentait comme un projet de désarmement et d'ouverture, elle se réoriente désormais vers une logique de « forte Europe », marquée par le renforcement massif des capacités militaires, le contrôle rigoureux des flux migratoires et l'extension des frontières de sécurité au-delà de ses limites géographiques. Ce changement de cap n'est pas seulement technique ou tactique : il est civilisationnel. Il pose une question centrale : l'Europe peut-elle se transformer en puissance militaire crédible sans reconstruire un projet politique et normatif à sa hauteur ? La réponse passe par une réflexion sur la place de l'Europe dans un ordre mondial multipolaire : rôle de puissance-intermédiaire, équilibre entre solidarité et souveraineté nationale, capacité à projeter une normativité fondée sur le droit plutôt que sur la force. Cet article analytique vise à éclairer cette transformation en reconstituant d'abord le contexte historique et théorique de l'« Europe sans frontières » pour comprendre pourquoi ce modèle a fonctionné pendant trois décennies et pourquoi il s'effondre aujourd'hui, puis en examinant les catalyseurs du changement – la guerre en Ukraine, les tensions en Méditerranée orientale, la crise migratoire – et leurs effets sur les doctrines de sécurité européennes, et enfin en analysant les implications stratégiques de cette mutation, en particulier les tensions entre autonomie stratégique et dépendance transatlantique, entre solidarité européenne et souveraineté nationale, et entre puissance normative et réalité géopolitique.

I. L'« Europe sans frontières » comme projet utopique – genèse, logique et limites théoriques

L'idée d'une « Europe sans frontières » n'est pas née avec le traité de Maastricht en 1992, mais elle s'est cristallisée comme projet politique majeur après la chute du mur de Berlin en 1989. Dans le contexte de l'effondrement du bloc soviétique, l'Union européenne a opéré un virage stratégique majeur : passer d'une logique de contention de la guerre froide à une logique d'élargissement et d'intégration pacifique. Ce virage reposait sur plusieurs piliers théoriques fondamentaux. Premièrement, le libéralisme institutionnel, qui postule que les institutions internationales réduisent l'incertitude, augmentent les coûts de la déviation et facilitent la coopération même dans une anarchie internationale. Les accords de

Europe : la fin de l'utopie de l'« Europe sans frontières » –
Mutations de la sécurité européenne dans un ordre mondial
multipolaire

Schengen de 1985, mis en œuvre à partir de 1995, incarnent cette logique : en supprimant les contrôles aux frontières intérieures, l'UE augmentait les coûts politiques et économiques d'un retour au nationalisme exacerbé. Deuxièmement, le constructivisme social, qui souligne que les identités et les intérêts ne sont pas fixes mais socialement construits. L'idée était que l'intégration européenne créerait progressivement une identité européenne supplémentaire, transnationalisée, qui rendrait la guerre entre États membres non seulement improbable, mais identitairement inacceptable. Troisièmement, la théorie de la paix démocratique, selon laquelle les démocraties libérales ne se font pas la guerre entre elles. L'élargissement de l'UE vers l'Europe centrale et orientale après 2004 était pensé comme un outil de stabilisation : en conditionnant l'adhésion au respect des normes démocratiques et de l'État de droit, l'UE exporterait la paix par l'intégration normative. Quatrièmement, l'interdépendance complexe, théorisée par Keohane et Nye dans les années 1970, selon laquelle la multiplication des canaux de contact économiques, sociaux et institutionnels rend la guerre trop coûteuse pour être rationnelle. Le marché unique, créé en 1993, était le cœur de cette logique : en créant des chaînes de valeur intégrées, l'UE rendait la guerre économiquement autodestructrice.

Entre 1990 et 2015, ce projet a produit des résultats tangibles remarquables. La suppression des frontières intérieures a permis la libre circulation de plus de 400 millions de citoyens sans contrôles aux frontières intérieures dans l'espace Schengen, qui regroupe 22 États membres de l'UE. La création du marché unique a entraîné un doublement du PIB de l'UE entre 1990 et 2015, avec une intégration économique profonde dans des secteurs clés comme l'énergie, les transports, les télécommunications et la finance. L'élargissement pacifique a permis à l'UE de passer de 12 à 27 États membres entre 1990 et 2013, intégrant d'anciennes dictatures comme l'Espagne, le Portugal et la Grèce, ainsi que d'anciennes républiques soviétiques comme la Pologne, la Hongrie, la République tchèque et les pays baltes, sans conflit militaire. Le désarmement relatif s'est traduit par une diminution des dépenses de défense de l'UE en proportion du PIB entre 1990 et 2014, passant d'environ 2% à 1,4% du PIB collectif, reflétant une croyance dans la « paix démographique » et la fin de la guerre en Europe. Enfin, la construction d'une puissance normative a permis à l'UE de s'imposer comme régulateur mondial dans des domaines comme le droit de la concurrence, la protection des données avec le RGPD, les normes environnementales et le droit du travail, projetant son modèle par le pouvoir de conversion réglementaire. Cependant, ce modèle comportait des failles structurelles qui devaient finir par

Europe : la fin de l'utopie de l'« Europe sans frontières » – Mutations de la sécurité européenne dans un ordre mondial multipolaire

éclater. Premièrement, l'absence de capacité militaire autonome : l'UE n'a jamais développé une véritable armée européenne commune, les capacités militaires sont restées largement nationales, avec une coordination faible au sein de l'OTAN où les États-Unis assuraient l'essentiel de la dissuasion nucléaire et de la projection de force. Deuxièmement, la dépendance énergétique et technologique : l'UE dépendait massivement du gaz russe, environ 40% de ses importations avant 2022, et des semi-conducteurs taiwanais, créant des vulnérabilités stratégiques exploitées par les puissances rivales. Troisièmement, l'illusion de la fin de l'histoire : le triomphalisme libéral des années 1990 a sous-estimé la résilience du nationalisme, la montée du révisionnisme russe et la capacité des régimes autoritaires à utiliser les instruments de la mondialisation contre l'ordre libéral. Quatrièmement, l'absence de politique migratoire commune : l'absence de mécanisme solide de répartition des réfugiés a créé des tensions entre États membres, notamment entre les pays de première entrée comme l'Italie et la Grèce et les pays du Nord comme l'Allemagne et la Suède, affaiblissant la solidarité européenne. Cinquièmement, la sous-estimation des menaces hybrides : l'UE n'était pas préparée aux guerres cognitives, aux cyberattaques, à la désinformation et à l'ingérence électorale, qui sont devenues des instruments majeurs de la compétition géopolitique au XXI^e siècle. Ces limites sont restées latentes pendant la « paix démographique » des années 1990-2010, mais elles ont éclaté au grand jour avec le retour de la rivalité de grandes puissances au milieu des années 2010.

II. Les catalyseurs du changement – guerre en Ukraine, tensions méditerranéennes et crise migratoire

Le 24 février 2022, l'invasion à grande échelle de l'Ukraine par la Russie a marqué un tournant historique dans l'histoire de la sécurité européenne. Ce n'était pas seulement une guerre territoriale : c'était un rejet frontal de l'ordre de sécurité européen construit depuis 1990. L'impact immédiat sur la doctrine de sécurité a été profond : la guerre a invalidé l'hypothèse centrale de l'« Europe sans frontières », à savoir que la guerre de conquête territoriale était désormais impensable en Europe. La Russie a rétabli la logique réaliste de la puissance, où la force militaire reste l'arbitre ultime des conflits. La réaction immédiate de l'UE a été rapide et sans précédent : l'UE a adopté des sanctions économiques contre la Russie gelant plus de 300 milliards de dollars de réserves de la Banque centrale russe, fourni une aide militaire à l'Ukraine via le mécanisme d'assistance européenne (European Peace Facility) dépassant 5 milliards d'euros en 2023-2024, et lancé le plan d'action pour

Europe : la fin de l'utopie de l'« Europe sans frontières » – Mutations de la sécurité européenne dans un ordre mondial multipolaire

l'autonomie stratégique ouverte, réorientant la politique industrielle vers la souveraineté technologique. L'impact sur les dépenses de défense a été massif : les dépenses de défense de l'UE ont atteint un record de 343 milliards d'euros en 2024, en augmentation de 16% par rapport à 2021, et en 2025 elles devraient atteindre 381 milliards d'euros, avec près de 130 milliards consacrés à des investissements dans de nouveaux armements. Le changement doctrinal a été formalisé par l'adoption de la Strategic Compass en mars 2022, un document de planification qui définit pour la première fois une capacité de brigade de 5 000 soldats en alerte, des objectifs d'augmentation des dépenses de défense à 2% du PIB et une logique de dissuasion multi-domaines couvrant la terre, la mer, l'air, le cyber, l'espace et l'informationnel.

Pendant que la guerre en Ukraine dominait l'attention, des tensions croissantes en Méditerranée orientale ont contraint l'UE à repenser sa sécurité méridionale. La Libye, après l'effondrement de l'État libyen en 2011, est devenue un espace de trafic d'armes, de terrorisme et de migration irrégulière, avec des milices soutenues par des puissances étrangères comme l'Égypte, les Émirats arabes unis, la Turquie et le Qatar. La mer Égée a vu des tensions entre la Grèce et la Turquie sur les zones économiques exclusives et le statut des îles, créant un risque de conflit naval. Le Sahel, avec l'instabilité au Mali, au Niger et au Burkina Faso, des coups d'État et l'expansion de groupes djihadistes, a créé une menace de déstabilisation en chaîne vers l'Afrique du Nord. La réponse de l'UE a inclus le lancement de l'opération EUNAVFOR MED Irini pour faire respecter l'embargo sur les armes en Libye, le renforcement de Frontex, l'Agence européenne de garde-frontières et de garde-côtes, avec un effectif de 10 000 garde-frontières d'ici 2027 et un budget doublé à 7,7 milliards d'euros pour 2021-2027, et un accord avec la Turquie en 2016, renouvelé et renforcé en 2023-2024, pour limiter les flux migratoires vers la Grèce, en échange de financements et d'une réouverture des négociations d'adhésion.

La crise migratoire de 2015-2016, avec plus d'un million de demandeurs d'asile arrivant en Europe, a été le premier choc majeur qui a fissuré le projet de l'« Europe sans frontières ». L'impact politique a été immédiat : la crise a réactivé les souverainatismes nationaux, avec des pays comme la Hongrie, la Pologne et l'Autriche refusant les quotas de répartition de réfugiés imposés par la Commission européenne. Elle a propulsé des partis populistes et nationalistes au pouvoir dans plusieurs pays comme la Hongrie, l'Italie, l'Autriche et les Pays-Bas, qui ont fait du contrôle des frontières un cheval de bataille électoral. Elle a révélé les failles du

Europe : la fin de l'utopie de l'« Europe sans frontières » – Mutations de la sécurité européenne dans un ordre mondial multipolaire

système de Dublin, qui impose que le demandeur d'asile soit traité dans le premier pays d'entrée, créant des tensions entre pays de première entrée et pays de destination. La réponse de l'UE a inclus la réforme du Pacte européen sur la migration et l'asile en 2023-2024, introduisant des mécanismes de solidarité obligatoire avec répartition ou contribution financière et des procédures accélérées aux frontières, le renforcement des contrôles aux frontières extérieures avec des technologies de surveillance avancées comme les drones, les satellites et la reconnaissance faciale, et l'externalisation du contrôle migratoire via des accords avec des pays tiers comme la Tunisie, l'Égypte, la Turquie et les pays du Sahel, critiqués par les organisations des droits humains pour leurs implications sur les droits fondamentaux.

Au-delà des conflits conventionnels, l'UE fait face à des menaces hybrides qui échappent aux catégories traditionnelles de la guerre. Les cyberattaques contre des infrastructures critiques comme les réseaux électriques, les hôpitaux et les banques ont augmenté de 300% entre 2020 et 2024, avec des liens avérés à la Russie, à la Chine et à des groupes pirates politiques. L'UE a lancé le Centre européen de lutte contre les cybercriminalités (EC3) et le règlement NIS2 en 2022, imposant des normes de cybersécurité plus strictes aux entreprises. Les campagnes de désinformation russes et chinoises ont ciblé les élections européennes en 2019 et 2024, les référendums nationaux et les débats sur la guerre en Ukraine, utilisant des bots, des deepfakes et des médias de propagande comme RT, Sputnik et CCTV. L'UE a créé le Service européen d'action extérieure (EEAS) East StratCom Task Force pour contrer la propagande russe et lancé le Code de bonnes pratiques sur la désinformation en 2022. La dépendance européenne aux satellites pour les communications, la navigation avec Galileo et la surveillance a exposé l'UE à des risques de brouillage et d'attaque cinétique. L'UE a lancé la Stratégie spatiale de sécurité en 2023, créant un programme de surveillance orbitale et développant des capacités de protection des satellites. Ces menaces hybrides ont forcé l'UE à adopter une logique de « résilience stratégique », qui vise à protéger les sociétés européennes contre des attaques non cinétiques qui visent à saper la confiance dans les institutions, la cohésion sociale et la capacité de décision collective.

III. La « forte Europe » en construction – doctrines, capacités et instruments de puissance

La transformation de la sécurité européenne ne se limite pas à une augmentation

Europe : la fin de l'utopie de l'« Europe sans frontières » –
Mutations de la sécurité européenne dans un ordre mondial
multipolaire

des dépenses militaires : elle implique un changement profond de doctrine. Jusqu'en 2020, l'UE parlait principalement de « défense commune », centrée sur la gestion de crises extérieures comme les opérations de paix au Sahel, dans les Balkans et en Méditerranée, et sur la coordination des capacités militaires nationales. Cette approche restait dans une logique libérale-institutionnaliste : la coopération était volontaire, les capacités restaient nationales, et la dissuasion était assumée par l'OTAN. Aujourd'hui, l'UE parle de « résilience stratégique », un concept qui intègre plusieurs dimensions fondamentales. La résilience territoriale vise la protection du territoire contre les attaques conventionnelles et hybrides, le renforcement des frontières extérieures et le déploiement de forces de dissuasion dans les États membres frontaux comme les Pays baltes, la Pologne et la Roumanie. La résilience économique vise la réduction des dépendances stratégiques dans l'énergie, les semi-conducteurs et les matières premières critiques, la relocalisation de la production stratégique et le développement de l'industrie de défense européenne. La résilience sociétale vise la protection contre la désinformation, le renforcement de la cohésion sociale, la résistance aux ingérences électorales et l'éducation à la citoyenneté européenne. La résilience technologique vise l'investissement dans les technologies duales civiles et militaires, le développement de l'intelligence artificielle, du quantique, de l'espace et du cyber. La résilience énergétique vise la diversification des sources d'approvisionnement avec le GNL américain, le solaire, l'éolien et le nucléaire, la réduction de la dépendance au gaz russe et le stockage stratégique. Ce concept de résilience stratégique est inspiré de la théorie de la sécurité complexe, qui postule que la sécurité ne se limite pas à la défense militaire, mais englobe la protection des sociétés contre des menaces multidimensionnelles.

Les États membres de l'UE ont engagé une augmentation sans précédent de leurs dépenses de défense. Les dépenses de défense totales de l'UE ont atteint 343 milliards d'euros en 2024, en augmentation de 16% par rapport à 2021. Les dépenses d'armement devraient atteindre 381 milliards d'euros en 2025, un record historique, avec 130 milliards d'euros consacrés à des investissements dans de nouveaux armements, également un record. Sur les 27 États membres, 17 ont atteint l'objectif de l'OTAN de 2% du PIB en 2024, contre seulement 10 en 2021, et trois États membres comme la Grèce, la Pologne et l'Estonie visent l'objectif de 3,5% du PIB fixé par Trump, en préparation d'un possible retrait américain. La France a investi 53 milliards d'euros en 2024, avec un plan d'investissement de 400 milliards sur 2024-2030. L'Allemagne a investi 64 milliards d'euros en 2024, avec un fonds spécial de 100 milliards pour le renouvellement des capacités. La Pologne

Europe : la fin de l'utopie de l'« Europe sans frontières » – Mutations de la sécurité européenne dans un ordre mondial multipolaire

a investi 30 milliards d'euros en 2024, soit 4% du PIB, et est le principal acheteur d'armes aux États-Unis et en Corée du Sud. L'Italie a investi 32 milliards d'euros en 2024, avec un accent sur la marine et l'aéronavale pour la Méditerranée. Les initiatives européennes de mutualisation incluent le Fonds européen de défense (EDF) avec un budget de 8 milliards d'euros pour 2021-2027, finançant la R&D collaborative dans les domaines du cyber, de l'espace, des drones et des systèmes de combat, le Pacte de défense européen engageant à augmenter les achats croisés d'armes entre États membres visant à réduire la fragmentation et à renforcer l'industrie européenne, et l'Initiative d'action européenne en matière de sécurité et de défense (IASED), mécanisme de financement rapide pour des opérations de crise.

La politique migratoire européenne a subi une transformation comparable, passant d'une logique d'accueil à une logique de contrôle strict. Les technologies de surveillance transfrontalière incluent le Système d'entrée/sortie (EES) mis en œuvre en 2024, qui enregistre numériquement les entrées et sorties des citoyens non-européens via reconnaissance faciale et empreintes digitales, le Système européen d'information et d'autorisation des voyages (ETIAS) lancé en 2025, qui exige une autorisation électronique préalable pour les voyageurs exemptés de visa avec vérification automatique des bases de données de sécurité, et le déploiement par Frontex de drones de surveillance à longue portée comme le MQ-9 Reaper et de satellites pour surveiller les frontières maritimes et terrestres. L'externalisation du contrôle migratoire s'est concrétisée par l'accord UE-Tunisie en 2023 avec 105 millions d'euros de financement en échange de contrôles renforcés aux frontières et de réadmission des migrants illégaux, l'accord UE-Égypte en 2024 avec 500 millions d'euros sur 5 ans pour le contrôle migratoire et la lutte contre la traite des êtres humains, et l'accord UE-Turquie révisé en 2023-2024 avec 6 milliards d'euros supplémentaires pour maintenir les réfugiés syriens en Turquie et limiter les traversées vers la Grèce. Ces politiques ont été critiquées par les organisations des droits humains comme Amnesty International et Human Rights Watch pour leur impact sur les droits fondamentaux, notamment les refoulements illégaux aux frontières, les conditions de détention dans les centres de rétention et le manque de garanties procédurales pour les demandeurs d'asile.

La « forte Europe » ne se limite pas à la puissance cinétique : elle vise une dissuasion intégrée couvrant tous les domaines de la compétition géopolitique. Dans le domaine cyber, les Cyber Rapid Response Teams (CRRT) sont des équipes

Europe : la fin de l'utopie de l'« Europe sans frontières » – Mutations de la sécurité européenne dans un ordre mondial multipolaire

mobiles déployables en 48 heures pour contrer des cyberattaques majeures contre des infrastructures critiques, la directive NIS2 de 2022 impose des normes de cybersécurité plus strictes aux entreprises essentielles dans l'énergie, les transports, la santé et la finance et crée un mécanisme de coopération européenne, et les agences dédiées comme l'ENISA (Agence européenne de cybersécurité) et l'EC3 (Centre européen de lutte contre les cybercriminalités) renforcent les capacités de détection et de réponse. Dans le domaine informationnel, l'EEAS East StratCom Task Force est une équipe dédiée à la contre-propagande russe avec un budget de 15 millions d'euros par an, le Code de bonnes pratiques sur la désinformation de 2022 engage les plateformes comme Facebook, Twitter et Google à retirer les contenus trompeurs et à étiqueter les contenus politiques, et le European Media Freedom Act de 2023 protège la liberté de la presse contre les ingérences étatiques et les menaces hybrides. Dans le domaine spatial, le programme Galileo est un système de navigation par satellite européen indépendant du GPS américain et du GLONASS russe avec 30 satellites en orbite, le programme IRIS² est une constellation de satellites de communication à basse orbite pour assurer la connectivité sécurisée des institutions européennes et des forces armées, et la Stratégie spatiale de sécurité de 2023 crée un programme de surveillance orbitale et développe des capacités de protection des satellites contre le brouillage et les attaques cinétiques.

IV. Dilemmes stratégiques – souveraineté vs solidarité, autonomie vs dépendance, norme vs force

La transformation de l'UE vers une « forte Europe » a révélé une tension fondamentale entre deux logiques : la solidarité européenne et la souveraineté nationale. Les divergences stratégiques entre États membres sont profondes et structurantes. La France prône l'autonomie stratégique européenne, avec une défense européenne autonome, une réduction de la dépendance à l'OTAN et un leadership politique. L'Allemagne adopte une approche pragmatique multilatérale, avec un renforcement de l'OTAN, une coopération avec les États-Unis et un investissement progressif dans la défense. La Pologne s'aligne fortement sur le transatlantisme, avec une sécurité contre la Russie, des achats massifs d'armes américaines et un scepticisme envers l'autonomie européenne. La Hongrie défend un souverainetisme national, opposé aux sanctions contre la Russie, favorable à des relations normales avec Moscou et refusant la mutualisation de la défense. Les pays baltes privilégient une dissuasion maximale contre la Russie, avec une présence

Europe : la fin de l'utopie de l'« Europe sans frontières » – Mutations de la sécurité européenne dans un ordre mondial multipolaire

permanente de l'OTAN, une augmentation des dépenses à plus de 3% du PIB et un scepticisme envers tout engagement avec la Russie. Ces divergences rendent difficile la formulation d'une stratégie européenne unifiée. Par exemple, lors de la crise ukrainienne, la Hongrie a bloqué ou retardé plusieurs paquets d'aide à l'Ukraine, tandis que la Pologne a poussé pour une intervention plus directe. Les tentatives de conciliation incluent la clause de solidarité (article 222 TFUE) qui engage les États membres à se porter au secours d'un État frappé par une catastrophe ou une attaque terroriste, mais elle n'a jamais été activée de manière contraignante, la clause de défense mutuelle (article 42.7 TEU) qui engage les États membres à fournir une aide et une assistance par tous les moyens en leur pouvoir en cas d'agression armée, mais elle reste distincte de l'article 5 de l'OTAN, et le mécanisme de solidarité obligatoire dans le Pacte migratoire de 2023 qui impose aux États membres de contribuer à la répartition des réfugiés ou de payer une contribution financière, mais son application reste limitée.

Le concept d'« autonomie stratégique » est au cœur du débat sur la place de l'Europe dans l'ordre mondial. L'autonomie stratégique désigne la capacité de l'UE à agir de manière indépendante dans la défense de ses intérêts, sans dépendre excessivement des États-Unis ou d'autres puissances. Ce concept a été introduit par la France dans le discours européen après le retrait américain d'Afghanistan en 2021 et la mise en œuvre du AUKUS en 2021, qui a exclu l'Europe d'un partenariat technologique avec les États-Unis et l'Australie. Deux conceptions concurrentes s'affrontent. La première, l'autonomie stratégique ouverte, défendue par Emmanuel Macron et la Commission européenne, postule que l'UE doit développer ses propres capacités tout en restant alliée des États-Unis dans l'OTAN, en évitant la duplication et en maintenant la cohésion transatlantique. La seconde, l'autonomie stratégique fondamentale, défendue par certains cercles français et européens, postule que l'UE doit se préparer à un éventuel retrait américain et développer une capacité de dissuasion nucléaire et conventionnelle autonome, même au prix d'une tension avec Washington. Les dépendances stratégiques persistantes sont multiples : la dépendance nucléaire, car l'Europe dépend toujours de la dissuasion nucléaire américaine et française, aucun État membre sauf la France ne possède l'arme nucléaire, et la France hésite à « européeniser » sa dissuasion ; la dépendance technologique, car l'UE dépend des semi-conducteurs taiwanais chez TSMC, des logiciels américains chez Microsoft, Google et AWS, et des équipements de télécommunication chinois chez Huawei, créant des vulnérabilités ; la dépendance énergétique, car malgré la réduction de la dépendance au gaz russe, l'UE importe toujours 70% de son énergie, principalement du gaz américain sous forme de GNL,

Europe : la fin de l'utopie de l'« Europe sans frontières » – Mutations de la sécurité européenne dans un ordre mondial multipolaire

du pétrole moyen-oriental et du nucléaire français. Le retour de Donald Trump à la présidence américaine en janvier 2025 a accéléré le débat sur l'autonomie stratégique. Trump a menacé de réduire l'engagement américain en Europe et de conditionner la protection de l'OTAN à des contributions financières accrues, forçant l'Europe à se préparer à un possible retrait américain. Les réponses européennes incluent le Plan d'action pour l'autonomie stratégique ouverte en 2023-2024, visant à réduire les dépendances dans les semi-conducteurs, les matières premières critiques et l'énergie, l'investissement dans l'industrie de défense européenne avec l'objectif de produire 50% des armes en Europe d'ici 2030 contre 30% en 2024, et le développement de capacités de projection indépendantes comme les porte-avions français et italiens, les drones européens et les satellites de communication.

L'Europe a longtemps défini elle-même comme une « puissance normative », qui projette son influence par le droit, les normes et les valeurs plutôt que par la force militaire. Ce concept, théorisé par Ian Manners en 2002, postule que l'UE exerce un « pouvoir de conversion normatif » qui diffuse la démocratie, les droits humains et l'État de droit. Cependant, la transformation vers une « forte Europe » pose une question fondamentale : l'Europe peut-elle rester une puissance normative tout en devenant une puissance militaire crédible ? Les arguments pour la compatibilité incluent le fait que la puissance militaire peut servir à protéger et à promouvoir les normes, par exemple en intervenant pour empêcher des génocides comme au Kosovo en 1999 ou pour imposer des sanctions contre des régimes autoritaires, que l'UE peut projeter une « normativité fondée sur le droit » plutôt que sur la force, en utilisant la force militaire seulement en dernier ressort et dans le cadre du droit international, et que la résilience stratégique peut inclure la protection des normes démocratiques contre les ingérences extérieures, renforçant ainsi la puissance normative. Les arguments pour l'incompatibilité incluent le fait que la logique réaliste de la puissance militaire avec dissuasion, confrontation et rapport de force est fondamentalement différente de la logique libérale de la normativité avec coopération, droit et valeurs, que le renforcement des frontières et le contrôle strict des migrants peuvent entrer en conflit avec les valeurs européennes de droits humains et d'asile, sapant la crédibilité normative de l'UE, et que l'externalisation du contrôle migratoire vers des régimes autoritaires comme la Tunisie, l'Égypte et la Turquie compromet les principes de l'UE en matière de droits humains. Une synthèse possible consiste à considérer que l'Europe peut tenter de devenir une « puissance-intermédiaire » dans un ordre multipolaire, qui combine puissance militaire et normativité. Cette puissance-intermédiaire ne serait ni une superpuissance comme les États-Unis ou la Chine, ni une petite puissance, mais un

acteur qui utilise sa capacité économique, son pouvoir réglementaire et sa capacité militaire limitée pour maintenir l'équilibre et promouvoir un ordre international fondé sur le droit.

V. L'Europe dans un ordre mondial multipolaire – rôle de puissance-intermédiaire et perspectives stratégiques

L'ordre international construit après 1991, dominé par les États-Unis et les valeurs libérales, s'effondre progressivement. Nous assistons à l'émergence d'un ordre multipolaire caractérisé par le révisionnisme de la Russie, qui cherche à rétablir sa sphère d'influence en Europe de l'Est et à remettre en question l'ordre de sécurité européen ; la montée de la Chine, qui est devenue la deuxième puissance économique mondiale avec des ambitions géopolitiques en Asie-Pacifique, en Afrique et en Europe ; la résilience du Sud global, avec des pays comme l'Inde, le Brésil, l'Afrique du Sud et l'Arabie saoudite qui refusent de s'aligner automatiquement sur les États-Unis ou la Chine, poursuivant leurs propres intérêts ; et l'affaiblissement des États-Unis, qui malgré leur supériorité militaire sont de plus en plus concentrés sur l'Asie-Pacifique et moins disposés à assumer le rôle de gendarme mondial. Dans ce contexte, l'Europe ne peut plus compter sur l'hégémonie libérale américaine pour assurer sa sécurité. Elle doit développer sa propre capacité d'action stratégique et définir un rôle clair dans l'ordre multipolaire.

L'Europe peut viser un rôle de « puissance-intermédiaire », qui se distingue à la fois des superpuissances et des petites puissances. Cette puissance-intermédiaire se caractérise par une capacité économique significative, car l'UE est la deuxième économie mondiale avec 17 billions de dollars de PIB, avec un pouvoir de marché qui lui permet d'imposer des normes réglementaires mondiales ; une capacité militaire limitée mais crédible, car l'UE dispose de forces armées modernes mais pas de dissuasion nucléaire autonome sauf la France, ce qui la rend dépendante de l'OTAN pour la sécurité de haut niveau ; un pouvoir normatif, car l'UE est le « régulateur mondial » dans des domaines comme le droit de la concurrence, la protection des données, l'environnement et le commerce ; une diplomatie multilatérale, car l'UE privilégie le multilatéralisme, le droit international et les institutions internationales comme l'ONU, l'OMC et l'OMS comme leviers d'influence ; et une neutralité stratégique relative, car l'UE ne cherche pas à dominer, mais à maintenir l'équilibre et à promouvoir un ordre international stable fondé sur le droit. Des exemples de mise en œuvre incluent l'Accord de Paris sur le climat de 2015, où

Europe : la fin de l'utopie de l'« Europe sans frontières » – Mutations de la sécurité européenne dans un ordre mondial multipolaire

L'UE a joué un rôle central dans la négociation et la mise en œuvre de l'accord, utilisant son pouvoir économique pour inciter les grands émetteurs à s'engager ; le Règlement GDPR de 2018, où l'UE a imposé ses normes de protection des données à l'échelle mondiale, forçant les entreprises américaines et chinoises à s'adapter ; et les sanctions contre la Russie de 2022-2024, où l'UE a coordonné des sanctions économiques sans précédent, démontrant sa capacité à agir collectivement contre un agresseur.

Pour réaliser ce rôle de puissance-intermédiaire, l'Europe doit surmonter plusieurs défis majeurs. Le premier défi est la cohésion politique : l'UE doit dépasser les divergences entre États membres pour formuler une stratégie commune, ce qui nécessite des réformes institutionnelles, notamment une plus grande majorité qualifiée dans les décisions de politique étrangère, car actuellement l'unanimité est requise dans de nombreux cas. Le deuxième défi est la capacité militaire : l'UE doit investir massivement dans la défense commune, développer des capacités de projection et créer une véritable industrie de défense européenne intégrée, ce qui nécessite une mutualisation des achats d'armes et une coordination des plans de modernisation. Le troisième défi est la légitimité démocratique : l'UE doit renforcer la légitimité démocratique de sa politique de sécurité, en assurant un contrôle parlementaire efficace et une transparence des décisions, ce qui nécessite un renforcement du rôle du Parlement européen dans la politique de sécurité et de défense. Le quatrième défi est la crédibilité normative : l'UE doit concilier le renforcement des frontières et le contrôle migratoire avec ses valeurs de droits humains, ce qui nécessite une réforme du système d'asile, des garanties procédurales pour les demandeurs et un contrôle strict des accords avec des régimes autoritaires. Le cinquième défi est l'autonomie stratégique : l'UE doit réduire ses dépendances technologiques et énergétiques tout en maintenant une relation solide avec les États-Unis, ce qui nécessite un investissement massif dans la R&D, une politique industrielle ciblée et une diplomatie économique active.

VI. Recommandations stratégiques – vers une « forte Europe » crédible et légitime

À la lumière de l'analyse précédente, six recommandations stratégiques peuvent guider la transformation de l'Europe vers une « forte Europe » crédible et légitime. La première recommandation est d'approfondir l'union de la défense avec des mécanismes contraignants. L'UE doit passer d'une coopération volontaire à une intégration contraignante dans la défense en établissant un budget commun de

Europe : la fin de l'utopie de l'« Europe sans frontières » –
Mutations de la sécurité européenne dans un ordre mondial
multipolaire

défense de 100 milliards d'euros par an, financé par des ressources propres de l'UE comme une taxe sur les transactions financières et une taxe carbone aux frontières, en créant une armée européenne permanente en transformant les forces de l'UE existantes, les Battlegroups, en une brigade permanente de 10 000 soldats sous commandement européen avec une chaîne de commandement unifiée, et en mutualisant les achats d'armes en imposant que 50% des achats d'armes soient réalisés conjointement au niveau européen d'ici 2030, réduisant la fragmentation et renforçant l'industrie européenne.

La deuxième recommandation est de réformer la politique migratoire pour concilier contrôle et droits humains. L'UE doit réformer son système migratoire en remplaçant le principe du « premier pays d'entrée » du système de Dublin par un mécanisme de répartition obligatoire et équitable entre tous les États membres, en garantissant un accès à l'asile pour tous les demandeurs avec des procédures accélérées mais équitables aux frontières extérieures, et en liant les accords migratoires avec des pays tiers au respect des droits humains, avec des mécanismes de surveillance indépendants.

La troisième recommandation est d'investir massivement dans la résilience technologique et énergétique. L'UE doit réduire ses dépendances stratégiques en lançant un plan d'investissement de 500 milliards d'euros pour financer la R&D dans les semi-conducteurs, l'IA, le quantique, l'espace et le cyber sur 2025-2035, en accélérant la transition vers les énergies renouvelables comme le solaire, l'éolien et l'hydrogène vert et en développant le nucléaire de nouvelle génération pour réduire la dépendance aux importations, et en créant des réserves stratégiques de matières premières critiques comme les terres rares, le lithium et le cobalt pour assurer la continuité de la production industrielle.

La quatrième recommandation est de construire une dissuasion multi-domaines intégrée. L'UE doit développer une capacité de dissuasion couvrant tous les domaines en créant un commandement cyber européen permanent avec des capacités de contre-attaque et de protection des infrastructures critiques, en déployant une constellation de satellites de surveillance et de communication sécurisée avec IRIS², avec des capacités de protection contre les attaques, et en renforçant les capacités de contre-propagande avec un budget doublé pour l'EEAS StratCom Task Force et des partenariats avec les plateformes de médias sociaux. La cinquième recommandation est de renforcer la légitimité démocratique de la

Europe : la fin de l'utopie de l'« Europe sans frontières » – Mutations de la sécurité européenne dans un ordre mondial multipolaire

politique de sécurité. L'UE doit assurer un contrôle démocratique efficace de sa politique de sécurité en donnant au Parlement européen un pouvoir de codécision sur les décisions de politique étrangère et de défense et en exigeant un rapport annuel sur la mise en œuvre de la stratégie, en publiant les évaluations de menace, les plans stratégiques et les rapports d'évaluation des opérations sous réserve de secrets de sécurité légitimes, et en lançant un débat public européen sur la stratégie de sécurité avec des conférences citoyennes et des consultations publiques.

La sixième recommandation est de définir une stratégie claire pour l'ordre multipolaire. L'UE doit articuler une vision claire de son rôle dans l'ordre mondial en adoptant officiellement le rôle de puissance-intermédiaire, qui combine puissance économique, capacité militaire limitée et pouvoir normatif pour maintenir l'équilibre et promouvoir un ordre fondé sur le droit, en développant des partenariats avec des puissances moyennes comme le Japon, la Corée du Sud, l'Australie, l'Inde et le Brésil pour former une coalition de pays partageant des valeurs démocratiques, et en plaidant pour la réforme de l'ONU, de l'OMC et d'autres institutions internationales pour les rendre plus inclusives et efficaces face aux défis du XXI^e siècle.

Conclusion : l'Europe à la croisée des chemins – utopie révolue, réalisme nécessaire, projet à reconstruire

L'Europe traverse une mutation historique. L'utopie de l'« Europe sans frontières », fondée sur le désarmement, l'ouverture et la croyance en la fin de la guerre en Europe, est révolue. La guerre en Ukraine, les tensions en Méditerranée, la crise migratoire et la montée des menaces hybrides ont invalidé les hypothèses centrales de ce modèle et forcé l'UE à se réorienter vers une logique de « forte Europe ». Cette transformation est nécessaire, mais elle n'est pas suffisante. L'Europe ne peut devenir une puissance militaire crédible sans reconstruire un projet politique et normatif à sa hauteur. Elle doit surmonter les tensions entre souveraineté nationale et solidarité européenne, entre autonomie stratégique et dépendance transatlantique, entre puissance militaire et normativité fondée sur le droit. Le rôle de « puissance-intermédiaire » dans un ordre multipolaire offre une voie possible : une Europe qui combine capacité économique significative, capacité militaire limitée mais crédible, pouvoir normatif et diplomatie multilatérale pour maintenir l'équilibre et promouvoir un ordre international stable fondé sur le droit.

Europe : la fin de l'utopie de l'« Europe sans frontières » – Mutations de la sécurité européenne dans un ordre mondial multipolaire

Cependant, cette voie exige des réformes courageuses : approfondir l'union de la défense, réformer la politique migratoire, investir massivement dans la résilience technologique et énergétique, construire une dissuasion multi-domaines intégrée, renforcer la légitimité démocratique et définir une stratégie claire pour l'ordre multipolaire. La question n'est plus de savoir si l'Europe doit se transformer : elle le doit, sous peine de devenir marginale dans un monde de grandes puissances. La question est de savoir si l'Europe peut le faire tout en restant fidèle à ses valeurs et en reconstruisant un projet politique qui inspire ses citoyens. La réponse à cette question déterminera non seulement l'avenir de l'Europe, mais aussi la stabilité de l'ordre international dans les décennies à venir. L'Europe a les moyens de réussir : une économie puissante, des technologies de pointe, des valeurs partagées et une histoire de réussite de l'intégration pacifique. Ce qui manque, c'est la volonté politique de transformer ces atouts en puissance stratégique crédible. Le temps de l'utopie est révolu. Le temps du réalisme nécessaire est arrivé. Mais le réalisme sans projet est vide. L'Europe doit maintenant reconstruire un projet politique à la hauteur de ses nouvelles réalités stratégiques.

Bibliographie sélective

1. Commission européenne, « Défense », 2026 [1][2]
2. Occitanie Europe, « Les dépenses de défense de l'UE atteignent un record de 343 milliards d'euros en 2024 », 27 mai 2026 [3]
3. Institut Montaigne, « Service militaire : l'Europe en ordre de marche », 8 décembre 2025 [4]
4. TUM Think Tank, « La voie européenne », juin 2025 [5]
5. Choiseul, « Menaces hybrides et résilience stratégique : bâtir une souveraineté », décembre 2025 [6]
6. Le Rubicon, « Renforcer la puissance stratégique de l'Europe avec la réélection de Trump », 28 janvier 2025 [7]

Europe : la fin de l'utopie de l'« Europe sans frontières » –
Mutations de la sécurité européenne dans un ordre mondial
multipolaire

7. La Revue de Mosaïques, « L'Europe se transforme : de puissance économique à un réveil géopolitique », 12 janvier 2025 [8]
8. Géopolitics.fr, « Puissance économique, faiblesse stratégique : l'Europe dépassée », 13 août 2025 [9]
9. Érudit, « Crise migratoire et européanisation du contrôle frontalier », 2011 [10]
10. Journals.openedition.org, « Le contrôle des flux migratoires aux frontières de l'Union européenne », 2010 [11]
11. ABC Bourse, « Dépenses militaires de l'UE : un record historique attendu en 2025 », 1er septembre 2025 [12]
12. La Croix, « Armement : un record des dépenses dans l'UE attendu en 2025 », 1er septembre 2025 [13]
13. Euronews, « Dépenses militaires : quels pays de l'UE sont en passe d'atteindre l'objectif de 3,5% du PIB fixé par l'OTAN », 4 septembre 2025 [14]

Europe : la fin de l'utopie de l'« Europe sans frontières » –
Mutations de la sécurité européenne dans un ordre mondial
multipolaire



L'EUROPE DE LA DÉFENSE ENFIN SUR LES RAILS

About The Author



[Shizneider BAPTISTE](#)

Expert et Consultant en Diplomatie et Relations internationales |
Analyste en Stratégie internationale (Sécurité et Défense) |
Analyste en Renseignement, Stratégies et Guerre d'influence

[See author's posts](#)

Europe : la fin de l'utopie de l'« Europe sans frontières » -
Mutations de la sécurité européenne dans un ordre mondial
multipolaire